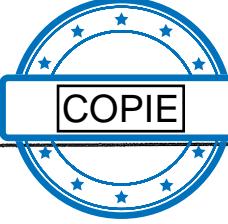


Certificat d'Analyse(s)



COPIE

Propriétaire : FAIVRE Sabine
Elevage : 39366
Demandeur : FAIVRE Sabine
Organisation :
Préleveur : FAIVRE Elodie (30944)

FAIVRE Sabine
Chatterie du Haut Jura



Date de prélèvement : 29/04/2025
Nombre de prélèvements : 3
Espèce : CHAT
Date de naissance : 23/02/2025

Date de réception : 06/05/2025
Nature des prélèvements : Buccal (brossette)
Race : SRL - Selkirk Rex P.L.
Sexe : Femelle

Polykystose rénale (PKD)

Date d'exécution : 09/05/2025

Identification	Autres informations	Résultat
1 Code ADN : FC83567 Nom : ABIGAEL DU HAUT JURA Puce : 250268502395012		NORMAL (+/+)

La présence de la mutation c.10063C>A présente sur le gène PKD1 est recherchée.

Cette mutation est responsable de la polykystose rénale (PKD) chez de nombreuses races de chats, incluant : Persans, Exotics, British shorthair et longhair, Burmilla, Scottish fold, Highland fold, Selkirk, Ragdoll, et races apparentées. Le laboratoire décline toute responsabilité quant à l'interprétation d'un résultat de cette analyse réalisée sur une autre race que celles listées ci-dessus.

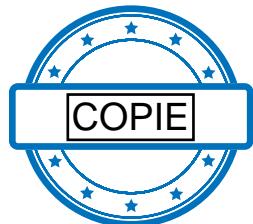
Pour des raisons de pertinence, ne seront mentionnés sur les pédigrées que les résultats des pathologies répertoriées pour la race telles qu'elles ont été validées par le conseil scientifique du LOOF. Cette mutation se transmet de manière autosomique dominante ; Les individus ayant reçu un allèle muté pourront développer la maladie plus ou moins tard et avec une intensité différente. Les individus ne possédant pas d'allèles mutés (génotype +/-) sont considérés comme sains.

Les tests génétiques mis en oeuvre conformément aux données acquises de la science identifient uniquement la mutation connue, d'autres anomalies génétiques impliquées dans l'expression de la maladie n'étant pas exclues.

NORMAL (+/+) : animal homozygote normal, non porteur de la mutation

PORTEUR (+/-) : animal hétérozygote porteur de la mutation

ATTEINT (-) : animal homozygote atteint



Ce compte-rendu ne concerne que les prélèvements soumis à analyse.
La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

Fait à Loudéac, le 12/05/2025

Olivier Yvernogeau

Technicien service Biologie Moléculaire



Certificat d'Analyse(s)

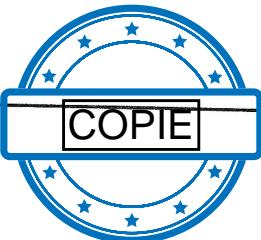
Propriétaire : FAIVRE Sabine

Elevage : 39366

Demandeur : FAIVRE Sabine

Organisation :

Préleveur : FAIVRE Elodie (30944)



COPIE

FAIVRE Sabine



Date de prélèvement : 29/04/2025

Date de réception : 06/05/2025

Nombre de prélèvements : 4

Nature des prélèvements : Buccal (brossette)

Espèce : CHAT

Race : SRL - Selkirk Rex P.L.

Date de naissance : 23/02/2025

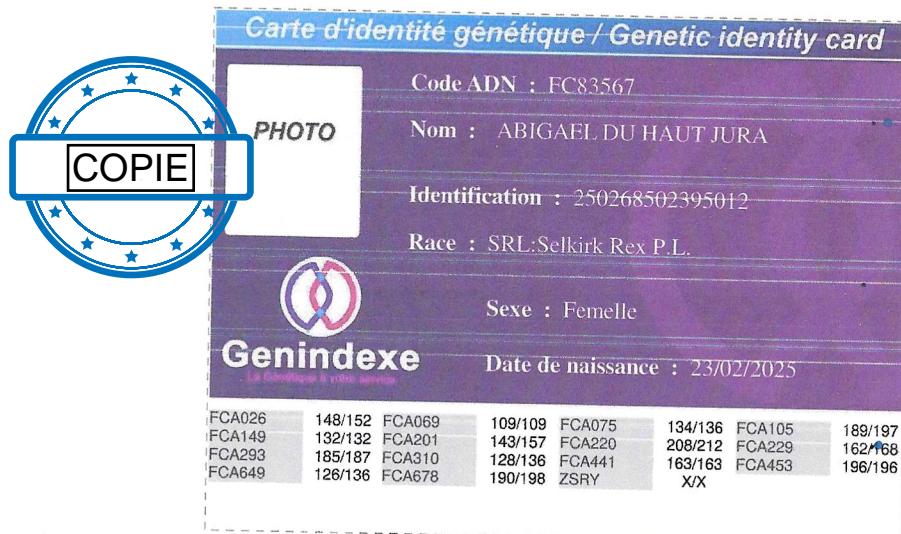
Sexe : Femelle

Identification génétique par ADN

Date d'exécution : 09/05/2025

Identification : ABIGAEL DU HAUT JURA/250268502395012 - Code ADN : FC83567									
FCA026	FCA069	FCA075	FCA105	FCA149	FCA201	FCA220	FCA229	FCA293	FCA310
148/152	109/109	134/136	189/197	132/132	143/157	208/212	162/168	185/187	128/136
FCA441	FCA453	FCA649	FCA678	ZSRY					
163/163	196/196	126/136	190/198	X/X					

L'identification génétique est réalisée par PCR (méthode ANAACR05) à l'aide de 15 marqueurs microsatellites, indiqués dans le tableau de résultats ci-dessus, validés scientifiquement au niveau international par l'ISAG (International Society for Animal Genetics). Ce panel de marqueurs répond à la version ISAG 2014. Pour chaque marqueur, l'animal possède deux allèles symbolisés par des nombres. Une identification génétique ne peut être considérée comme valide et ne peut être transmise que si le nombre de marqueurs microsatellites génotypés est égal à un minimum de 9 marqueurs dont 8 du core panel.



Ce compte-rendu ne concerne que les prélèvements soumis à analyse.
La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

Fait à Loudéac, le 13/05/2025

Olivier Yvernogea

Technicien service Biologie Moléculaire

Certificat d'Analyse(s)

Propriétaire : FAIVRE Sabine

Elevage : 39366

Demandeur : FAIVRE Sabine

Organisation :

Préleveur : FAIVRE Elodie (30944)



FAIVRE Sabine



Date de prélèvement : 29/04/2025

Date de réception : 06/05/2025

Nombre de prélèvements : 6

Nature des prélèvements : Buccal (brossette)

Espèce : CHAT

Filiation - contrôle de parenté

Date d'exécution : 13/05/2025

Mère(s) présumée(s)

Compatibilité(s)

FC75808 USHY DU HAUT JURA 250268502305003 - né(e)
le 27/12/2023
Race : SEL:Selkirk Straight P.L.

...

Père(s) présumé(s)

Compatibilité(s)

FC69295 ULYS DU HAUT JURA 250268502241572 - né(e)
le 03/07/2023
Race : Selkirk Rex

...

Produit(s)

Compatibilité(s)

FC83567 ABIGAEL DU HAUT JURA 250268502395012 - Femelle - né(e) le 23/02/2025
Race : SRL:Selkirk Rex P.L.

Compatible avec le(s) parent(s) FC75808, FC69295

FC83568 ASTERIX DU HAUT JURA 250268502395081 - Mâle - né(e) le 23/02/2025
Race : SRL:Selkirk Rex P.L.

Compatible avec le(s) parent(s) FC75808, FC69295

FC83569 ARLO DU HAUT JURA 250268502394994 - Mâle - né(e) le 23/02/2025
Race : SRL:Selkirk Rex P.L.

Compatible avec le(s) parent(s) FC75808, FC69295

FC83570 ASTONE DU HAUT JURA 250268502395092 - Mâle - né(e) le 23/02/2025
Race : SRL:Selkirk Rex P.L.

Compatible avec le(s) parent(s) FC75808, FC69295

Règles d'interprétation (protocole de coopération LOOF-GENINDEXE/ méthode interne ANAACR 05):

- Une filiation ne peut être interprétée que lorsque le nombre de marqueurs microsatellites génotypés communs entre le descendant et ses parents est au minimum égal à 8 du core panel.

- Une filiation est incompatible lorsqu'au moins deux marqueurs ne respectent pas les lois de la transmission héréditaire. Première loi : un produit doit avoir reçu un allèle de chacun de ses deux parents. Deuxième loi : un parent doit avoir transmis l'un de ses deux allèles à son produit.

Fait à Loudéac, le 13/05/2025

Olivier Yvernogeau

Technicien service Biologie Moléculaire

Ce compte-rendu ne concerne que les prélèvements soumis à analyse.
La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

Certificat d'Analyse(s)

Propriétaire : FAIVRE Sabine

FAIVRE Sabine

Elevage : 39366



Demandeur : FAIVRE Sabine

Organisation :

Préleveur : FAIVRE Elodie (30944)

Date de prélèvement : 29/04/2025

Date de réception : 06/05/2025

Nombre de prélèvements : 3

Nature des prélèvements : Buccal (brossette)

Espèce : CHAT

Race : SRL - Selkirk Rex P.L.

Date de naissance : 23/02/2025

Sexe : Femelle

GS ADN

Date d'exécution : 13/05/2025

Identification	Autres informations	Résultat
1 Code ADN : FC83567 Nom : ABIGAEL DU HAUT JURA Puce : 250268502395012	COPIE	nonb/b
1 Code ADN : FC83567 Nom : ABIGAEL DU HAUT JURA Puce : 250268502395012		nonb/b

GS ADN ou Groupe Sanguin par ADN. Mutation recherchée : Insertion 18 pb / Del 53 (5'UTR) d'après Gandolfi et al. Plos One 2016
 Résultat nonb/nonb : aucun allèle b détecté = groupe sanguin A ou AB. Résultat nonb/b : 1 allèle b détecté = groupe sanguin A ou AB. Résultat b/b : 2 allèles b détectés = groupe sanguin B.

Dans l'état actuel des connaissances, ce test est valable chez de nombreuses races de chats mais peut présenter des exceptions parmi les races suivantes : Angora turc, Ragdoll, Bengal, Chaussie, Savannah, Sibérien, Sphynx et European Shorthair.
 Le test réalisé ne concerne que la mutation recherchée. D'autres mutations du CMAH existent. Le résultat obtenu par ce test ne présage pas des autres résultats pouvant être obtenus sur les autres mutations.

Fait à Loudéac, le 13/05/2025

Olivier Yvernogéau

Technicien service Biologie Moléculaire

Ce compte-rendu ne concerne que les prélèvements soumis à analyse.
 La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.